



OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Déclassement partiel d'un chemin rural situé entre les parcelles cadastrées AP495 ; AP506 ; AP508 et AP157 dans la commune de Reventin-Vaugris, quartier de l'Aubressin.

Les parcelles susnommées sont propriétés de Mr et Mme Bandock.

Plusieurs constats sur place ainsi que les photos jointes à la demande de Mr et Mme Bandock confirment que la portion de chemin rural qui traverse ces parcelles est inutilisé depuis de très nombreuses années et est entretenue par les requérants.

Mr et Mme Bandock demandent à la municipalité de pouvoir acquérir cette portion de chemin (environ 340 m²).

Pour, le cas échéant, accéder à cette demande, il convient de déclasser cette portion de chemin rural et préalablement de soumettre le projet à enquête publique.

Un relevé de géomètre a été réalisé pour bien définir la zone concernée.

A partir du lundi 05 janvier 2026 à 9h jusqu'au lundi 19 janvier 2026 il sera donc procédé durant 15 jours, à une enquête publique portant sur le projet de déclassement d'une portion du chemin rural qui traverse la propriété de Mr et Mme Bandock.

A l'issue de cette enquête, le projet de déclassement, éventuellement amendé, sera proposé au vote du Conseil municipal de Reventin-Vaugris pour approbation.

Ce projet de déclassement ainsi validé, il conviendra d'établir les actes de transfert de propriété devant notaire, étant entendu que l'ensemble des frais nécessaires incombe aux bénéficiaires à savoir Mr et Mme Bandock. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de Reventin-Vaugris et à Vienne Condrieu Agglomération, ainsi que sur les sites internet : <https://www.mairiereventinvaugris.fr>